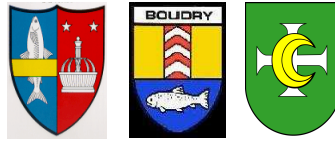


Communiqué de presse



FUSION BEVAIX, BOUDRY, CORTAILLOD : VERS LA VOTATION FINALE

Madame, Monsieur,

Après d'intenses travaux, le projet de fusion entre Bevaix, Boudry et Cortaillod entrera en 2010 dans une nouvelle phase devant conduire à la présentation d'une convention de fusion devant les Conseils communaux d'abord, puis les Conseils généraux et finalement à la votation des populations des trois communes. Les Conseils généraux des communes de Bevaix, Boudry et Cortaillod seront tous les trois consultés dans un peu plus d'une année, soit le 7 février 2011. En cas d'approbation des trois législatifs, la population sera à son tour invitée à se prononcer le 15 mai 2011.

Si la fusion est adoptée par les citoyennes et citoyens des trois communes, les partis politiques auront alors le temps de se constituer à l'échelle de la nouvelle commune pour les élections usuelles du printemps 2012. Ce scrutin permettra d'élire les autorités de la commune fusionnée qui entreront en fonction le 1^{er} janvier 2013. La législation cantonale impose en effet l'entrée en force des communes fusionnées au 1^{er} janvier d'une année civile. Une prolongation du mandat des autorités communales actuelles est possible dans ce cas de figure.

Durant tout ce processus, une information complète sera dispensée auprès des exécutifs, des législatifs et de la population. Le processus d'information doit être le plus ouvert possible afin de susciter le débat le plus large et le plus serein possible auprès des partisans et des opposants à la fusion. Le Comité de fusion et sa commission de communication souhaitent notamment constituer un groupe de personnes-relais, issues des trois législatifs communaux et idéalement représentatifs de tous les groupes politiques. Ce groupe serait destiné à épauler le comité de fusion et à informer leurs groupes politiques respectifs ainsi que leurs collègues tout au long du processus de fusion.

Les responsables de la communication au sein du Comité de fusion, soit MM. Berger pour Cortaillod, Ribaux pour Bevaix et Schmid pour Boudry demeurent à la disposition de chacune et de chacun pour répondre aux éventuelles questions qui pourraient se poser.